



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/Alerte-Communes-a-évacuer-en-cas-d-accident>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau

en action > Echos des luttes antinucléaires > **Alerte ! Communes à évacuer en cas d'accident nucléaire**

30 octobre 2019

Alerte ! Communes à évacuer en cas d'accident nucléaire

Le mercredi 30 octobre 2019 à l'aube, l'association Stop Fessenheim a disposé des panneaux d'information « À ÉVACUER EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE » sous de nombreux panneaux d'entrée des 39 nouvelles communes sur les 54 désormais concernées par le PPI (Plan particulier d'intervention) relatif à la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin).



Par ces messages éphémères sur près d'une centaine de panneaux en carton (voir photos jointes), l'association Stop Fessenheim a souhaité s'adresser prioritairement et ponctuellement aux 137 883 habitants vivant sur le territoire français à moins de 20 Km de la centrale nucléaire de Fessenheim, pour :

> Dénoncer le fait que la préfecture du Haut-Rhin se satisfait d'une communication a minima en direction des habitants et n'a jamais organisé d'exercice d'alerte incluant une réelle évacuation des populations (pas même dans la zone d'évacuation immédiate des 5 Km !).

> Alerter sur le sérieux risque de rupture du générateur de vapeur n°335 qui équipe le réacteur n°2 de Fessenheim : alors que l'acier qui compose sa virole basse est trop carboné (suite à une falsification du constructeur Ateliers du Creusot), il est récemment apparu que, de plus, les soudures haute et basse sur cette virole ne sont pas conformes aux exigences de sécurité. Or, malgré les appels qui lui ont été adressés, l'ASN n'a pas encore mis le réacteur n°2 en arrêt conservatoire, alors que la sécurité des populations l'exigerait puisqu'il n'existe aucune parade en cas de rupture.

> Alerter sur le fait que, malgré l'arrêt définitif annoncé de la centrale nucléaire (le 22 février 2020 pour le réacteur n°1 et le 30 juin 2020 pour le n° 2), le risque d'un accident majeur perdurera plusieurs années encore au niveau des piscines de décontamination, et ceci tant qu'il s'y trouvera du combustible radioactif, car :

- Ces piscines ne sont pas bunkérisées et le risque d'un accident d'avion ou d'une agression extérieure perdurera.
- Les DUS (Diesels d'ultime secours) imposés en 2012 par l'ASN à EDF n'ont pas été installés par l'exploitant et les dispositifs de sécurité destinés à les remplacer restent encore très hypothétiques. Dans ces deux situations également, l'ASN privilégie la production d'EDF à la sécurité des populations.

Tout en se réjouissant de la fermeture annoncée de la centrale alsacienne, Stop Fessenheim : > tient à alerter les populations riveraines des risques qui perdureront > appelle les Autorités à organiser de réels exercices d'alerte > demande instamment à l'ASN d'agir en responsabilité pour la sécurité des populations, notamment par la mise à l'arrêt conservatoire du GV 335 (Fessenheim 2) > réaffirme son refus de toute nouvelle installation nucléaire (notamment de tout Technocentre) > appelle l'État français à une sortie progressive mais réelle et déterminée du nucléaire, assortie d'un développement massif des énergies renouvelables qui sont réellement décarbonnées (contrairement au nucléaire), ne produisent pas de déchets radioactifs et sont désormais nettement moins chères que les énergies fossiles ou fissiles.

Contact presse : André Hatz - 06.82.02.69.79

